



Controle caf api colocation

Par **julienf**, le **22/04/2008** à **00:24**

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord félicitation et encore merci d'être pour l'aide apporté aux gens en difficultés. Je fait appel à vous car je ne sait plus vers qui me tourner, voilà j'ai emmenagé dans un appart du 92 (pour fuir mon quartier du 93)

avec une amie d'enfance qui a une petite fille et qui beneficie de l'API, qui elle aussi voulais s'enfuir de sont guettho! Et au vue des tarifs on décident de s'y mettre à deux!

Donc nous arrivons à obtenir un appart (une seule chambre, tamps je dormirait dans le salon et de toutes façon ma coloc c'est comme ma soeur) tant bien que mal (à cette époque je travaillais pour un bon salaire) tout ce passe pour le mieux jusqu'au jour ou je décide de créer mon entreprise de lavage de voiture à domicile, voulent beneficié de l'ACCRE (qui me permet de maintenir l'ASSEDIC pendant une petite periode) il faut que j'ai droit à l'ASSEDIC au préalable donc je ne peux plus travailler évidemment donc j'attend et on décident de faire une demande d'APL étant donné la lenteur de l'ASSEDIC (j'oublie de préciser qu'étant donné que j'avait démissionné d'un boulot et que j'avait par la suite cumulé un peu moins de trois mois de travail, il a fallut que je me retape 455heure de travail donc interim etc... en periode de création d'entreprise c'est TOP!!!) donc deux mois d'impayé sur le dos vu que pas de ressources!(Donc je me dit que les trois mois d'arriérés vont combler les deux mois de loyers en retard étant donné que l'agence immobilière est sur nos talons et a envoyé une injonction de payer à mes parents qui se sont porter caution, l'APL étant rétroactif) Et là surprise à la CAF on m'avertit que nos deux dossiers sont bloqués et qu'une enquête est en cours parce qu'on suspecte mon amie de vivre en couple avec moi et de toucher l'API en même temps!!! OK super... maintenant plus d'un mois qu'on attend ce contrôle étant donné qu'il n'y a qu'un controleur pour 7 ville, un étant en arrêt maladie et l'autre en vacance?!

Donc j'appel plusieurs fois (je précise que je n'est toujours pas de numéro d'allocataire depuis que j'ai transmis mon dossier) et là on me dit que je suis en couple vu que j'habite sous le même toi, et que de toutes façon le controleur le prouvera! ok, je me déplace après une

conversation hors normes avec une femme dégouté de la vie qui me dit texto: "j'ai des dossier comme le votre sous les yeux et depuis ce matin ça n'arrête pas que des gamineries dans ce genre, vous êtes tous les même..." allant jusqu'à me dire "JE N'AI PAS DE TEMPS A PERDRE AVEC DES GENS COMME VOUS ETC..." je me rend sur place à la CAF d' Antony bien décidé à faire respecter mes droits! Là, la guichetière me dit d'un ton désabusé que je n'ai reçu aucun cts parce qu'on nous suspectent d'être en couple blabla, je décide de réclamer un responsable. La responsable arrive (gentille), nous fait entrer dans son bureau après une longue attente et nous ré-explique que la situation est bloqué etc etc.... On conclut que si l'enquête est en cours pour suspicion de couple on a qu'à déclarer qu'on est en couple, comme ça on coupe l'API à mon amie mais au moins grâce aux arriérés on règle les deux mois et on se retrouve pas à la rue!!! Je lui demande si l'enquête serait stopée si on met fin à son API et on déclare que nous sommes en couple? oui probablement dit la cadre, elle nous ramène deux feuilles identiques pour déclarer que nous sommes en couple désormais, on remplit on signe et on quitte les lieux confiants.

Une heure après le téléphone sonne, c'est la femme désagréable que j'ai eu le matin même et qui m'a envoyé ch...! Il se trouve que cette dame est la supérieure du cadre avec laquelle on a eu un entretien une heure avant et là: "vous vous foutez de moi, le matin vous me parlez de coloc et là de couple c'est quoi ce discours?!!!! Les APL c'est pas la charité vous avez tout intérêt à être CLEAN parce que le contrôleur je vous dit pas quel pouvoir il a!!!!" je lui précise que son travail consiste à aider les gens, s'il vous plaît aidez nous, nous allons être expulsés si ça continue! L'autre loyer arrive le 5 mai! et là elle me dit: "de toutes façons je continue de bloquer votre dossier tant que le contrôleur ne passe pas, pas d'allocations et pas d'arriérés, il y a des milliers de gens comme ça etc etc etc" là elle m'explique gentiment qu'il faudrait mieux pour nous de rester sur nos déclarations de colocation que c'était mieux pour nous, que de toutes façons le dossier elle le bloque et me propose de déchirer les papiers que j'ai signés une heure plus tôt, ce que je finis par accepter. Je vous dit pas la honte et l'humiliation pour moi qui demande jamais rien à personne, et qui me fait foutre en l'air par l'état en plus!!!!

Je vous demande de m'aider s'il vous plaît. On t'il le droit de nous faire ça? Comment puis-je faire valoir mes droits? J'en suis au point de me faire radier de la CAF comme ça c'est fini... En gros, que dois-je faire??? Si je refuse d'ouvrir au contrôleur que m'arrivera-t'il? Mon amie a peur que la CAF demande de rembourser les API qu'elle a perçus depuis qu'on est en coloc (c'est ce qu'on nous a dit)

Si nous envoyons un courriel à la CAF en disant que l'on souhaite être radiés vont-ils nous laisser tranquille?

Je ne veux plus me battre avec eux, mon amie va s'inscrire à l'interim demain et comme ça on ne devra rien à personne!

Merci encore d'avoir lu jusqu'au bout, et merci du fond du cœur pour toute l'aide apportée aux gens en difficultés.

Merci, Cordialement Julien